

XIV.) a-laiſſée en Italie, de retrancher ou de modifier le nombre des Fêtes. Plusieurs Evêques de ce Pays-là ont conſidéré que les Dimanches & quatre ou cinq grandes ſolemnités ſuffiſoient au peuple, & qu'il ne falloit pas lui laiſſer, dans une multitude d'autres Fêtes, le prétexte ou l'occaſion de perdre ſon tems, ſon argent, ſon innocence, & le fruit de l'inſtruction des Paſteurs. En conſéquence, les retranchemens ont été faits; & après quelques petites contradictions, qui étoient le cri de la coutume plutôt que de la piété, tout le monde a été content.

Parmi les François, la claſſe des Commerçans ſe dépeuple ſur-tout à cauſe de la vanité qui les domine. On veut être noble ou vivre noblement, & l'on regarde le Commerce comme quelque choſe qui avilit & qui dégrade: dès qu'un Commerçant a fait quelques gains ſur mer ou autrement, il achete une charge qui le tire de la claſſe des Roturiers; il vit en Seigneur, il s'allie avec des familles titrées: dès ce moment voilà ſon industrie & ſes fonds perdus pour le Commerce. Envain les Rois de France, Louïs XIV. en particulier, ont fait les plus belles Ordonnances pour encourager les Nobles à commercer en gros: ce ſont des loix en pure perte; la vanité les maîtriſe; c'eſt la ſeule voix qu'ils écoutent. Il faudroit aujourd'hui n'accorder la Nobleſſe aux Commerçans qu'à condition de reſter dans le Commerce & d'y élever leurs enfans, avec menaces de ſupprimer ces privilèges, ſi la famille ſortoit jamais de ſa Profeſſion. C'eſt la penſée de notre Auteur, que nous ſuivons toujours, & dont chaque mot mérite d'être recueilli, conſervé;
combien